

LES ANNONCES DU GDS LE 13 JUILLET 2026

Pantin, le 14 juillet 2026

Lors de la traditionnelle cérémonie de décoration de personnels du ministère de la Justice du 13 juillet, le garde des Sceaux a convié l'ensemble des collègues qui défilaient ce jour ainsi que les dirigeants des directions et les représentants des personnels à la Chancellerie. Lors de son allocution, Gérald Darmanin en a profité pour faire des annonces sur l'avenir du ministère et plus particulièrement l'administration pénitentiaire.

Très vite après l'ouverture de son discours, il a annoncé la revalorisation de la **prime de surencombrement de 100 euros à 300 euros annuels**.



L'UFAP UNSa Justice prend acte de cette annonce. Elle a d'ores et déjà saisi le cabinet s'agissant de l'extension de cette prime à l'ensemble des personnels, tous corps et grades confondus. Elle ne peut que déplorer que le montant revalorisé de la prime de surencombrement ne soit que de 300 euros au regard de la surpopulation pénale qui dépasse les 90 000 détenus...

S'agissant du budget 2027, il a fait savoir que la loi de programmation Justice sera respectée à l'euro prêt. Il a aussi rajouté qu'au-delà des autres directions métiers, la DGAP bénéficierait d'un effort budgétaire complémentaire afin de répondre notamment au comblement des vacances de postes.

Si cette annonce répond aux exigences du mouvement social engagé par l'UFAP UNSa Justice le 27 avril dernier, nous n'avons à ce stade aucun élément chiffré sur le nombre de recrutements que cela permettra d'engager.

L'UFAP UNSa Justice tient à rappeler qu'à ce jour les vacances d'emplois s'élèvent à 5 000, tous corps et grades confondus !

Par ailleurs, le garde des Sceaux a aussi fait savoir qu'il préparait avec son équipe, un projet pour une nouvelle loi de programmation pour la période de 2028-2032 prévoyant la construction réelle de places de prison et notamment, la création de 4000 emplois de surveillants, qu'il remettra au futur garde des Sceaux dans le cadre des travaux budgétaires du prochain quinquennat.

Au-delà de l'intention politique, à ce stade, cela n'engage à rien de très concret pour les personnels !

S'agissant de la surpopulation pénale, le garde des Sceaux a exprimé son souhait de voir la proposition de loi « Boudié » examinée à compter d'octobre 2026 par la représentation nationale.

L'UFAP UNSa Justice ne cesse de dénoncer l'état catastrophique de nos prisons avec certes la chaleur, mais aussi et surtout un taux record de surpopulation pénale. 90 000 détenus incarcérés, c'est trop, beaucoup trop !

Il y a urgence à ce que le parlement débattenne et vote ce projet de loi qui permettra à l'administration pénitentiaire de disposer enfin d'un dispositif législatif pour tenter de gérer la surpopulation pénale, en parallèle des constructions d'établissements pénitentiaires à venir, pour lesquels l'UFAP UNSa Justice revendique des établissements spécialisés et adaptés (ESA) aux profils pénaux et carcéraux des détenus, notamment en matière de violences et de troubles psychiatriques.

Enfin, le garde des Sceaux a annoncé dans son discours, la création d'une deuxième école, sans plus de précision sur son lieu d'implantation.

Là encore, l'UFAP UNSa Justice revendique l'extension de l'ENAP, à Agen, Lyon-Ecully ou ailleurs, pour répondre aux besoins en matière de recrutements, ainsi qu'aux exigences en matière de formation initiale mais aussi et surtout continue. Nous restons exigeants et vigilants s'agissant de l'unicité de l'école nationale de l'administration pénitentiaire. À suivre !

L'UFAP UNSa Justice continuera sans relâche de défendre les conditions de travail des personnels pénitentiaires très lourdement impactées par la surpopulation pénale et le manque d'effectifs. Les personnels pénitentiaires ont su manifester leur ras-le-bol le 27 avril dernier, en l'absence d'amélioration de leurs conditions de travail, ils pourraient bien de nouveau être contraints de le refaire...

Le Secrétaire Général
Alexandre CABY

